de Roubaix a eu raison, comme cela est possible, d'abandonner pour 1893 le système de l'abonnement, il faudrait connaître la somme offerte pour l'abonnement.

» En résumé il n'y a qu'une manière de calculer, c'est de rapprocher les quantités relevées par la régie de celles sur lesquelles le droit a été perçu : nous avons prouvé qu'en 1895 Roubaix n'avait obtenu qu'une majoration de 16,70 o|o, tandis que Tourcoing a obtenu une bonification de 30,29 o|o.

» Le taux de l'abonnement pour 1897 a été calculé sur les quantités constatées par la régie en 1896 avec une majoration de 35,193 o|o.

» Du reste, si on veut se rendre compte de la quantité de bière consommée par habitant, il ne faut pas, comme on l'a fait à la dernière séance du conseil municipal de Roubaix, s'en tenir aux quantités provenant de la fabrication intérieure, mais il faut y ajouter les quantités importées.

» Il faudrait d'ailleurs, pour l'appréciation des résultats, ne pas omettre de tenir compte de la différence des deux populations et des consommations faites dans la localité par la population flottante qui y est étrangère. Et à ce sujet, il ne faut pas perdre de vue que notre population est plus agricole que celle de Roubaix, que 3 000 ouvriers tourquennois travaillent à Roubaix et y consomment, que de plus il y a journellement à Roubaix un nombre considérable d'ouvriers des localités voisines, qu'il y vient plus d'étrangers qu'à Tourcoing, que les dimanches et jours de fête, nombre de Tourquennois vont à Roubaix, tandis que vous ne voyez pas l'inverse se produire pour Tourcoing.

» Au résumé, le seul mode de calculer est celui que nous avons adopté et je ne vois rien qui soit de nature à le modifier ».

M. Barbarie. — Ceci ne concerne pas la discussion du budget, nous ne sommes pas ici pour nous disculper.

M. Muller. — Nous avons le droit de dire à nos concitoyens ce que nous faisons et pourquoi nous le faisons.

M. Barbarie. — Je n'ai jamais contesté les chiffres, mais j'ai contesté la logique.

M. le Maire. — Le Conseil ne peut que s'associer à cette déclaration et propose de passer à l'ordre du jour.

Budget des recettes. — M. Salembien appelle successivement les *différents articles des recettes.*

Au chapitre 42 (produit de l'établissement du gaz) M. Honoré Colson est d'avis qu'on devrait accorder des primes pour les fortes consommations de gaz destiné aux moteurs.

Au chapitre 52, M. Tack est d'avis qu'on devrait diminuer le prix des analyses du laboratoire municipal.

M. Dron fait remarquer que ce sont là des frais de service public.

L'observation de M. Tack est renvoyée à la commission des finances.

L'ensemble des recettes ordinaires et extraordinaires est arrêté à la somme de 3,629,237 fr. 32.

Budget des dépenses. — A l'article 1er la commission propose de porter le crédit de frais d'administration de 46,800 fr. à 47,100 fr.

M. Dron demande qu'on ne vote pas de suite le crédit car il se propose de demander l'augmentation d'un crédit pour le service de l'Etat-Civil concurremment avec la suppression de la subvention à la Société de St-François Régis. L'article est réservé.

Art. 30. Frais de perception d'octroi. — M. Flament demande si le préposé en chef du service de l'octroi a modifié ses propositions. L'article est réservé.

M. Charles Loridan demande de réserver l'article 32 relatif aux *frais de régie du conditionnement.*

L'article 57 est réservé sur la demande de M. Muller.

Article 65. — Entretien du cimetière. — M. Muller constate que le cimetière est mal entretenu. Article réservé.

Au numéro 99, Assistance médicale, M. Ladsous émet le vœu que les malades indigents puissent choisir leur médecin.

Les articles 106, 107, 109, 166, 167, 168, 169, 170, 171 sont réservés.

Après avoir épuisé tous les chapitres du budget, le Conseil reprend la discussion des divers articles qui ont été réservés.

Frais d'administration. — M. Dron demande une augmentation de crédit au service de l'état-civil et en même temps la suppression de la subvention à la société de Saint-François Régis. Il rappelle qu'il y a quelques années déjà il avait demandé, sans insister cependant, la suppression de cette subvention.

Depuis, poursuit M. Dron, un fait s'est passé. Une femme divorcée avait demandé à la société Saint-François Régis de faire revenir ses papiers pour se marier. La Société s'y est refusée en prétextant que l'Eglise ne reconnaissait pas la loi du divorce.

M. Dron conclut que dans ces conditions la Société de Saint-François Régis ne rend plus de services aux ouvriers et il demande l'allocation de 500 francs pour un service d'état civil et la suppression de la subvention à la Société.

« Il n'y a pas d'esprit sectaire de notre part, dit M. Dron; l'esprit sectaire est du côté de ceux qui ne tiennent pas compte des lois républicaines. »

M. le Maire dit que l'administration municipale n'a jamais manqué de rendre service aux indigents.

M. Théry. — Je n'ai pas à faire l'éloge de l'œuvre de Saint-François Régis qui rend de très grands services; je ne pense pas qu'il faille supprimer l'allocation. Ceux qui ne voudront pas s'adresser à elle trouveront à l'Hôtel-de-Ville les renseignements qui leur seront nécessaire. De plus, l'œuvre cherche à légitimer les unions irrégulières, c'est une œuvre de charité qu'on doit soutenir.

M. Dron. — Je ne conteste pas les services que la société a rendus, mais ce qui s'est passé cette année ne nous permet plus de la subventionner. Ce que vous nous demandez c'est de *subsidier une société* qui va à l'encontre des lois républicaines. C'est une question de principe.

M. Théry. — Mais il y a une œuvre de charité qu'un employé d'état civil ne pourra jamais faire.

M. Dron. — On pourra installer un employé ou deux s'il le faut pour obtenir les mêmes services que la société de St-François Régis et il ne faudra pas de billet de confession pour y obtenir satisfaction.

M. le Maire parle en faveur de la société de St-François Régis. On ne peut, dit-il, empêcher qu'une institution s'inspire d'un sentiment religieux; faut-il pour cela lui refuser tout subside, alors qu'elle rend des services. Il n'y a pas d'incompatibilité entre la création d'un service à l'Hôtel-de-Ville et la subvention à l'œuvre de St-François Régis.

M. le Maire propose donc de porter à 500 francs la somme à inscrire au crédit de l'Etat-Civil et de maintenir la subvention à la société de Saint-François-Régis.

M. Salembien demande qu'on vote d'abord les 500 fr. à l'article 1.

M. Dron. — Il y a une question de principe. Je ne veux pas accorder de subvention à une société qui répond avant tout à *des préoccupations confessionnelles.*

M. le Maire. — C'est le côté moral, le côté utile que nous devons rechercher, et le dévouement nous le trouverons dans la société de Saint-François-Régis.

M. Barbarie. — Pourquoi créer deux services ? Je demande la suppression de la subvention art. 109.

M. Muller. — Il y a un point de vue plus important : *puisque la Société de St-François Régis se préoccupe du* sort des enfants en légitimant les unions, il me semble qu'il est utile de l'encourager. Je sais personnellement que cette société a rendu beaucoup de services.

M. Dron. — Il m'est pénible d'entendre M. Muller tenir un pareil langage dans un pays comme celui-ci, où on semble de plus en plus traiter dédaigneusement le mariage civil. Il n'est pas un républicain qui puisse voter cette subvention.

M. Muller. — Nous donnerons l'exemple de la tolérance.

M. le Maire. — Je crois qu'un républicain peut voter un subside à une société comme celle de St-François Regis, qui apporte tant de dévouement à sa mission.

La subvention mise aux voix, est rejetée par 19 voix contre 7.

Ont voté pour : MM. Hassebroucq, Sénélar, Masure-Six, Destombes, Théry, Glorieux, Muller.

Art. 30. — Octroi. — M. Flament présente des observations à propos d'une nomination de receveur de 3e classe comme contrôleur, sur la proposition du préposé en chef.

M. le Maire. Vous n'avez pas le droit de vous immiscer ainsi dans l'administration du service de l'octroi.

M. Flament. — A chaque emploi il y a un crédit que nous sommes appelés à approuver. Nous pouvons donc discuter les bénéficiaires de ces emplois.

M. Dron. — Mais il ne nous est pas possible de suivre M. Flament dans une discussion de ce genre. On n'a jamais vu, à propos d'un budget, discuter des nominations.

Une discussion assez confuse s'engage, M. Barbarie parle de *favoritisme* et *d'injustice.*

M. Flament demande une commission de surveillance de l'octroi.

M. Muller. — C'est une confusion de pouvoirs; c'est l'anarchie.

Enfin les propositions budgétaires de l'administration pour l'article 30 sont mises aux voix: elles sont votées par 18 voix contre 10.

MM. Flament et Barbarie se retirent.

Conditionnement. — M. Charles Loridan s'élève contre une augmentation de traitement du directeur et il invoque les plaintes formulées par les ouvriers.

M. Dron. — Mais les abus ont cessé.

M. Loridan. — En effet, mais pourquoi voter une *augmentation à un directeur qui viole les règlements*

M. Salembien s'élève très vivement contre le procédé employé par M. Loridan de soulever une question de ce genre sans en avoir référé à ceux de ses collègues chargés de la surveillance du Conditionnement.

Une véritable altercation s'élève entre M. Loridan et M. Lecomte.

M. Loridan. — Les règlements sont constamment violés au Conditionnement. Mais on ne veut pas me laisser discuter, je m'en vais.

M. Loridan se retire à son tour.

Cet article du budget est voté.

Art. 99. — *Service médical.* — M. Ladsous émet le vœu que les indigents puissent choisir leur médecin.

M. le Maire promet d'attirer sur ce point l'attention du Bureau de Bienfaisance.

Art. 106 et 107. *Crèches.* — M. Charles Loridan, qui avait demandé de réserver ces articles, s'étant retiré, il est passé outre.

Art. 166 à 171. — *Culte.* — Il en est de même de ces articles pour lesquels M. Barbarie avait posé des réserves, M. Barbarie ayant également quitté la séance.

— En résumé le budget est arrêté comme suit :

Recettes 3,629,237,32; dépenses 3,623,329,83; excédent 5,707,49.

Ce budget est voté à l'unanimité de vingt-un membres présents.

La séance est levée et la session est close.

LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

dans le département du Nord

LES CANDIDATS DU COMITÉ RÉPUBLICAIN LIBÉRAL

L'appel aux Électeurs

Voici l'appel que le comité républicain libéral adresse aux délégués sénatoriaux du Nord en présentant *les noms des honorables candidats* : MM. Dumont, Bouilliez, Dehau, Charles Rogez, Morel, Déjardin-Verkinder et Antonin Lefevre-Pontalis.

« *A Messieurs les électeurs et délégués sénatoriaux,*

» Messieurs,

» Le comité républicain libéral du département du Nord est l'interprète assuré des sentiments publics en proposant aux suffrages des électeurs et délégués sénatoriaux une liste de candidats républicains, représentant les idées d'ordre et d'apaisement, d'économie et de *réduction des charges publiques, de liberté et de progrès* social, aussi bien que les grands intérêts industriels, commerciaux et agricoles de notre région.

» Il est répondu aux préoccupations du comité, comme au désir de l'opinion, de voir s'affirmer par la composition de la liste même des candidats, à l'occasion des prochaines élections sénatoriales, l'entente nécessaire entre *les éléments modérés, de toute origine, qui existent* dans notre pays.

» Si des préjugés, que les leçons qui découlent des événements ne tarderont pas à dissiper, n'ont pas encore rendu possible le rapprochement entre des hommes faits cependant pour s'entendre et agir de concert, l'idée qui inspire le comité n'en est pas moins acceptée par la grande masse des électeurs.

» Il importe aux délégués sénatoriaux, auxquels on présente comme républicains de gouvernement, sous le ministère de M. Méline, des hommes dont l'attitude a été *si équivoque et si dangereuse sous le ministère de M.* Bourgeois, d'affirmer qu'il faut en finir avec les théories révolutionnaires, avec les expériences radicales et avec cette fausse politique de concentration définitivement condamnée dans le parlement et qui doit être rejetée par le pays.

» C'est là la pensée essentielle qui a guidé le comité républicain libéral et dont il demande aux électeurs sénatoriaux de s'inspirer dans leur vote de dimanche prochain.

» Par leur passé et leur situation, par leur grande expérience des affaires, par les témoignages répétés de confiance qu'ils ont reçus de leurs concitoyens, par les garanties qu'ils ont toujours données à la cause de *l'ordre et des libertés publiques*, par les œuvres de pacification, de prévoyance et de solidarité sociales auxquelles ils se sont constamment associés, les candidats que le comité républicain libéral est heureux et fier de recommander correspondent *bien à l'état moyen de l'opinion* dans notre grand département et seront dignes de les représenter au Sénat.

» Ils y défendront, avec une fermeté qui ne connaîtra point de compromission, les droits constitutionnels et le pouvoir pondérateur qui appartiennent à la Chambre haute et qui, déjà, ont préservé le pays des aventures qu'avec le ministère Bourgeois *lui faisait courir la politique radicale.*

» En conséquence, nous vous engageons à voter, dans l'intérêt de notre département et de la République, pour les candidats dont les noms suivent :

Alfred DUMONT, avocat, maire de Dunkerque;

Emile BOUILLIEZ, cultivateur, président de la société d'agriculture d'Hazebrouck, conseiller d'arrondissement, ancien capitaine de mobiles, chevalier de la Légion d'honneur ;

Félix DEHAU, *cultivateur, maire de Bouvines,* conseiller général du Nord.

Charles ROGEZ, ancien négociant, conseiller général du Nord, vice-président du comité permanent des mutualiste des France.

Joseph MOREL, ancien député, maire de Lallaing, conseiller général du Nord, président du syndicat de *desséchement de la vallée de la Scarpe;*

DÉJARDIN-VERKINDER, ancien député, administrateur des mines d'Aniche ;

Antonin LEFÈVRE-PONTALIS, ancien député, membre de l'Institut de France.

LES CANDIDATS LIBÉRAUX

Voici quelques notes biographiques très courtes sur les sept candidats libéraux qui sont présentés aux suffrages des électeurs.

Alfred DUMONT

Avocat, maire de Dunkerque, fut pour la première fois nommé conseiller municipal de Dunkerque en 1884 et depuis, il a toujours été réélu en tête de sa listes malgré la pression officielle la plus scandaleuse, le, *invalidations et les sectionnements.*

C'est à M. Dumont qu'on doit l'organisation de ces charmantes réjouissances de Dunkerque et de Malo-les-Bains, qui ont attiré sur ce point du littoral la foule des baigneurs et des excursionnistes qui, il y a une quinzaine d'années, semblaient en avoir désappris le chemin au profit des plages belges.

A ce point de vue, M. Dumont a rendu le plus signalé service à ses concitoyens.

Le maire de Dunkerque est aussi un orateur spirituel et de la meilleure école.

Au point de vue politique, il appartient au parti républicain libéral. C'est un homme très sage, très ferme et en même temps très modéré.

M. Dumont jouit parmi les ouvriers du port de Dunkerque de la plus juste et de la plus saine des popularités.

Emile BOUILLIEZ

Cultivateur à Merville, président de la société d'agriculture d'Hazebrouck, conseiller d'arrondissement, M. Bouilliez jouit de l'estime et de la sympathie de tous ceux qui le connaissent.

Il a rempli longtemps les fonctions d'adjoint au maire de Merville avec une grande compétence.

Comme capitaine de mobiles, M. Bouilliez fit bravement son devoir pendant la guerre et fut, à cette occasion, nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Félix DEHAU

MAIRE DE BOUVINES

M. Félix Dehau appartient au Conseil général du Nord depuis 1889 ; il en est un des orateurs les plus écoutés et les plus estimés. Très sincèrement et très nettement catholique, M. Dehau est un libéral dans le meilleur sens du mot ; on le compte parmi les premiers qui aient compris la nécessité de se placer sur le terrain de l'acceptation du gouvernement républicain et de constituer sur ce terrain une véritable ligue du Bien public.

Charles ROGEZ

Ancien négociant, conseiller général du Nord, M. Ch. Rogez sort des rangs les plus modestes de la démocratie; M. Ch. Rogez s'est occupé surtout des questions sociales et de mutualité.

Vice-président du comité permanent des mutualités de France, il est spécialement désigné pour travailler au Sénat au vote sur la loi des sociétés de secours mutuels.

M. Rogez est partisan de toutes les réformes sociales pratiques, notamment de la caisse de retraites pour la vieillesse, la suppression du travail de nuit, des femmes et des enfants, etc...

Joseph MOREL

Maire de Lallaing depuis 1874, est conseiller général du Nord depuis 1892 pour le canton de Douai-Nord.

En 1870, il est reçu auditeur au conseil d'Etat, il fut élu député du Nord en 1885 et s'occupa à la Chambre de questions agricoles et économiques.

DÉJARDIN-VERKINDER

Administrateur des mines d'Aniche, président de la vérification des comptes de la compagnie de Paris-Lyon-Méditerranée.

Député du Nord de 1885 à 1893, M. Ernest Déjardin Verkinder est bien connu des électeurs du département.

A la Chambre, il s'est toujours préoccupé de notre département et a fourni de nombreux travaux parlementaires. Il a présenté entr'autres une proposition sur la création d'hospices et d'hôpitaux cantonaux.

Antonin LEFÈVRE-PONTALIS

Ancien député au corps législatif sous l'empire, M. Antonin Lefèvre-Pontalis compte un passé des mieux remplis.

Rapporteur de la loi sur le Sénat, il est particulièrement désigné pour occuper un siège à la Chambre haute.

Il fut nommé député du Nord aux élections législatives de 1885 et représentait à la Chambre l'arrondissement d'Avesnes.

Docteur en droit et ès-lettres, M. Lefèvre-Pontalis a été appelé à l'Institut de France dans l'académie des sciences morales et politiques.

On a de lui plusieurs ouvrages très estimés.

Il donne depuis quelque temps des études comparatives sur la législation électoral des différents états européens.

PERTE D'UN VAPEUR

15 VICTIMES

Calais, 29 décembre. — La dernière tempête a causé un nouveau sinistre: le vapeur *Les Deux Frères*, de Fécamp, attendu à Calais la nuit dernière, s'est perdu corps et biens.

On croit que l'équipage, composé de 15 hommes, n'a pu se sauver.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du mardi 29 décembre 1896.* — UN DOMESTIQUE INFIDÈLE. — Il y a quelques jours, M. Moorman, industriel, à Roubaix, s'aperçut qu'on lui avait dérobé un tuyau en cuivre tout neuf, de 10 kilogs environ. Ses soupçons se portèrent sur son domestique Hubert Hennebelle qui, pressé de questions, avoua qu'il était *bien l'auteur du* larcin. Interrogé par le commissaire de police, ce dernier déclara que le tuyau avait été vendu à vil prix à un brocanteur, Anselme Dupont, demeurant également à Roubaix. On se transporta chez cet individu qui, malheureusement, avait déjà trouvé acheteur pour le cuivre volé.

Hennebelle et Dupont sont tous deux condamnés à 3 mois de prison. Cependant comme leurs antécédents *sont très bons*, et que les renseignements pris à leur sujet sont excellents, le tribunal se montre indulgent et leur accorde le bénéfice du sursis.

CONDAMNATIONS DIVERSES. — Joseph Ladsous, ivresse en récidive à Tourcoing, 2 mois et *300 francs d'amende;* François Verwen, outrages à la pudeur à Tourcoing, 4 mois et 16 francs d'amende; Joseph Baert, filouterie d'auberge à Roubaix, 1 mois et 16 francs d'amende; Eugène Schombloud, vagabondage à Roubaix, envoyé en maison de correction jusqu'à dix-huit ans.

Concerts et Spectacles

Roubaix. — *Le cercle Union dramatique roubaisienne*, réuni en assemblée générale le 28 courant, a renouvelé sa commission comme suit :

Président, Joseph Corselis; vice-président, Lucien Laude; secrétaire-trésorier, Georges Laude; chef répétiteur-régisseur, Bénoni Corselis; machiniste, Hilaire Sanctorum; archiviste, Henri Delbeck; commissaires, Georges Pétry, Os. Snappe et Clément Sanctorum; pianiste, A. Lecomte.

GRAND THÉATRE de ROUBAIX (Hippodrome)

Bureaux à 7 h. 1|2 **Tous les soirs** Rideaux à 8 h.

LE PONT VIVANT

Pièce en 4 actes et 11 tableaux, par l'auteur américain M. Sutton Vane. Nouvelle traduction française par M. Marcel Richard, général manager de la Compagnie Franco-Américaine et avec le concours du fameux trio Apollonien LES WARTONS, artistes acrobates, surnommés les rois de la force et de l'élégance. 1er tableau, Le Morphinomane ; 2e, Les comptes de tutelle ; 3e, Les débris du Pont Vivant ; 4e, Le tonneau d'huile; 5e, Les caves de la barque de Saint-Pierre ; 6e, Le Phare du crime ; 7e, Le Roi du mal ; 8e, Par pitié.... à boire ! 9e, M. et Mme Nutty P. R. C. ; 10e, Le Pont Humain ; 11e, Non, pas d'échafaud ! ; au 13e, Grand travail d'acrobatie par les WARTONS ; au 10e, Le groupe du fameux Pont Vivant. — Décors et accessoires entièrement nouveaux. — Orchestre, musique de scène.

Prix des places : Loges et fauteuils, 3 fr. ; Pourtours, 2 fr. ; 1res Galeries de face, 1 fr. 50 ; 1res Galeries de côté, 1 fr. ; 2es Galeries, 0 fr. 60 c. — Bureau de location chez M. Jubé, rue de la Gare.

NOUVELLES MILITAIRES

Armée territoriale. — MUTATIONS. — *Infanterie.* — Les officiers de réserve dont les noms suivent, qui ont accompli dans l'armée active et sa réserve le temps de service prescrit par la loi, sont passés dans l'armée territoriale et ont reçu les affectations ci-après indiquées, savoir :

1er régiment territorial d'infanterie. — MM. Alfred Florin, lieutenant au régiment de Lille; Camille Waymel, Edouard Cossel et Léon Letombe, sous-lieutenants au régiment de *Lille; Georges Myou*, sous-lieutenant de réserve au 148e régiment d'infanterie.

2e régiment territorial d'infanterie. — MM. Paul Séruselle et Elie Cauvez, sous-lieutenants au régiment de Valenciennes; *Carlos Lefebvre et André Bracq*, sous-lieutenants au régiment de Cambrai; Ferdinand Dervaux, lieutenant de réserve au régiment d'Avesnes.

3e régiment territorial d'infanterie. — MM. Auguste Richard, lieutenant au régiment de Cambrai; François Lefour, Oscar Delcourte et Joseph Dubrulle, sous-lieutenants au régiment de Cambrai; Gabriel Beulque, lieutenant au régiment de Lille; Camille Meurisse, sous-lieutenant au régiment de Chartres.

4e régiment territorial d'infanterie. — MM. Bruno Thébaut, Léon Collet et Henri Gravez, sous-lieutenants au régiment d'Avesnes; Octave Cowez, lieutenant au régiment de Lille; Victor Germe, lieutenant au régiment de Cambrai; Hubert Vilain, sous-lieutenant au régiment d'Arras; François Wanecq, sous-lieutenant au régiment de Mamers; Georges Maroniez, sous-lieutenant au régiment de Dreux; Eugène Mansy, sous-lieutenant au régiment d'Alençon.

5e régiment territorial d'infanterie. — MM. Emile Hury, lieutenant au régiment d'Arras ; Charles Demiautte, sous-lieutenant au régiment d'Arras ; Paul Labessé, sous-lieutenant au régiment de Dunkerque.

6e régiment territorial d'infanterie. — MM. Lambert Prou, lieutenant au régiment de *Béthune* ; *Louis Meigné, Etienne* Leblond et Eugène Buruy, sous-lieutenants au régiment de Béthune; Joseph Arnould, sous-lieutenant au régiment d'Arras; Félix Crémont, sous-lieutenant au régiment de Dreux ; René *Amillet et Alphonse Castel, sous-lieutenants au régiment de* Besançon ; Paul Gailly, sous-lieutenant au 147e régiment.

7e régiment territorial d'infanterie. — MM. Armand Fabre, sous-lieutenant au régiment de Saint-Omer; Louis Faille, sous-*lieutenant au 148e régiment.*

8e régiment territorial d'infanterie. — MM. Jules Lecomte et Arthur Béghin, sous-lieutenants au régiment de Dunkerque ; Charles Castel, lieutenant au régiment de Lille; Gaston Bonduel *et Georges Mory, sous-lieutenants au régiment de Saint-Omer* ; Eugène Bonville et Louis Vieillard, sous-lieutenants au 145e régiment; Jean Martin, sous-lieutenant au 147e régiment.

NORD

Nomination universitaire. — M. Vital Maillet d'Houplines, est nommé instituteur titulaire à Bermerain, en remplacement de M. Bleuse.

Petit-Baisieux. — Un nombreux auditoire se pressait dimanche dans la salle de l'école de garçons au Petit-Baisieux pour entendre M. Gernez, directeur de l'Ecole primaire supérieure de Roubaix, qui venait donner une conférence sur la vie du général Faidherbe.

L'orateur a dépeint le général au début de sa vie sur les bancs de l'école, aimant déjà tout ce qui portait un uniforme de soldat, puis il le suit à travers les colonies : *à la Guadeloupe, en Algérie, au Sénégal et en France* pendant la terrible campagne de 1870 où il sauva véritablement l'honneur du drapeau. C'est grâce à lui, dit M. Gernez, que notre belle région du Nord n'a point eu à souffrir de l'invasion.

En terminant, le conférencier a montré Faidherbe dans la vie privée, a parlé de ses funérailles imposantes et du superbe monument qui lui a été élevé à Lille.

De nombreux applaudissements ont souligné les diverses parties de cette conférence.

MM. les conseillers municipaux, M. le maire du Petit-Baisieux, des membres de l'Association des anciens élèves et beaucoup d'instituteurs assistaient à cette réunion.

La tentative d'assassinat de Bourbourg. — Pierre Deckmyn, à la suite d'un long interrogatoire, est parvenu à démontrer son innocence et, comme nous le faisions prévoir, il a été mis en liberté dans la soirée de lundi. La population de Bourbourg s'y attendait.

Quant à Dereux, le militaire du 27e d'artillerie, il a été mis hors de cause et il a regagné son régiment.

La justice cherche d'un autre côté. Espérons que ce crime ne restera pas impuni.

M. Brunet fils va beaucoup mieux ; grâce aux soins de M. le docteur Pruvost, de Bourbourg, il sera bientôt complètement remis.

La mort du cuirassier Duquesnoy à Cambrai. — **Condamnation des coupables.** — On se rappelle que le soldat Duquesnoy était décédé dernièrement dans des circonstances mystérieuses, et qu'on avait accusé ses camarades de l'avoir brimé trop violemment. Le fait avait été porté à la tribune de la Chambre et le ministre de la guerre avait promis une enquête sérieuse.

A la suite de cette enquête, le ministre vient de frapper de la peine d'incorporation dans une compagnie de discipline deux cuirassiers qui ont causé la mort du cuirassier Duquesnoy.

Ces deux cuirassiers seront dirigés sur Paris et mis à la disposition de la justice militaire.

Etrennes utiles, fantaisies, jouets: GALERIES LILLOISES, 45, 47, 49, rue Nationale.
11046—42343

PAS-DE-CALAIS

Un crime à Rouvroy. — A la suite d'une discussion qui a éclaté dimanche dernier entre deux ouvriers mineurs des mines de Drocourt, Louis Hautecœur, âgé de 29 ans et Alfred Lusy, dit Faleul, âgé de 20 ans, ce dernier se précipita avec rage sur son adversaire, le terrassa et lui porta un violent coup de serpe dans l'aine de la cuisse gauche.

Hautecœur, transporté à son domicile dut s'aliter.

Son état ne tarda pas à s'aggraver et lundi vers 9 h. du soir, il rendait le dernier soupir.

Le malheureux laisse une veuve et deux enfants en bas âge.

Lusy a été arrêté dans la journée de mardi et dirigé sur la prison d'Arras.

C'est un mauvais sujet, batailleur et sournois.

Le parquet d'Arras s'est transporté sur les lieux mardi soir pour commencer son enquête.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX — Déclarations de naissances du mardi 29 décembre.* — François Henry, rue Decrême, cour Debaisieux, 10. — Germaine Segard, rue Notre-Dame-des-Victoires, 1. — Maria Petit, rue du Pile, maison Duhamel, 9. — Palmyre Delannoy, rue Desaix, 18. — Martial Deguffroy, rue Bar be d'Or, cour Sonneville, 3. — Joseph Machu, rue de Lorraine, 15. — Auguste Orvane, rue du Curoir, 39. — Julien Paemelaire rue du Châteaubriand, 28. — Albertine Basteleus, rue Cadot 15. — Jean Fontier, rue Charles-Quint, 13. — François Debeer, rue du Fontenoy, 150. — *Mariages.* — Félicien Callens, 25 ans chaudronnier en cuivre, Blanc-Seau et Marie Delobelle, 3. ans, marchande de chaussures, rue de Mouvaux, 59. — Jules Dherbecourt, 27 ans, tisserand, rue de Wasquehal, cour Delporte, 15 et Marie Spebrouck, 28 ans, dévideuse, 32 ans, rue de Wasquehal, cour Delporte, 24. — *Déclarations de décès.* — Jules Varin, 25 ans, rue de Gênes, 2e maison. — Xavier Herbert, 35 ans, rue de la Conférence, 17. — Charles Marchandet, 4 mois, rue des Fossés, 34. — Marie Camenen, 4 mois, Hôtel-Dieu. — Marie Vanloo, 57 ans, rue du Fontenoy, 212. — Hélène Liévens, 31 ans, rue Nain, 77.

WATTRELOS. — Déclarations de naissances des 27 et 29 décembre. — Noël Vandemeulebroucke, Bas-Chemin. — Hermance Huys, Sartel. — Leon Raepsaet, Crétinier. — Joachim Hoche pied, St-Liévin. — Henri Deroubaix, Vieille-Place. — Marthe Mullie, rue des Champs. — François Dancette, rue Carnot. — *Publications de mariages.* — Jules Duquennoy, 26 ans, tisserand et Marie Nuttin, 24 ans, repasseuse. — Rémi Dujardin, 20 ans, homme d'équipe et Marie Verplancke, 21 ans, dévideuse. — *Déclarations de décès.* — Yvonne Desmedt, 5 mois, Touquet. — Jules Esquedin, 55 ans 7 mois, tripier, St-Liévin. — Marie Desbonnet, 17 jours, Beaulieu. — Charles Bossuyt, 54 ans 4 mois, tisserand, Marlière. — Albert Hullaert, 5 jours, Baillerie.

TOURCOING. — Déclarations de naissances du 29 décembre. — Victor Verschuere, rue de Mouvaux. — Emile Lebrun, rue de la Croix-Rouge. — Blanche Callewaert, rue de la Croix-Blanche. — Floris Lorthiois, rue de l'Alma. — Marthe Chambeau, rue du Chêne-Houpline. — Léa Desauvages, rue de Flandre. — Henri Dumont, rue Ste-Geneviève. — Marcel Matton, rue du Dahomey. — Louis Declercq, rue Jourdan. — Victor Dervaux, rue de la Bonne-Nouvelle. — Emile Duriez, rue Anber. — Germaine Adam, rue de Linselles. — *Déclarations de décès.* — Théodore Bonte, 70 ans, rue du Midi. — Victor Vanmarck, 58 ans, maçon, rue d'Austerlitz, 30. — Maximilien Dequernemaere, 20 ans, rattacheur, rue Achille Testelin, 268.

Avis. — Les bureaux de renseignements et annonces du *Journal de Roubaix* sont fermés les dimanches et jours fériés.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille MARCHANDET-RÉGNIER, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Charles-Félix MARCHANDET, *décédé à Roubaix, le 29 décembre 1896, à l'âge de 4* mois et 22 jours, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut d'Ange Solennels, qui auront lieu le jeudi 31 courant, à 3 heures, en l'église Ste-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue des Fossés, 34.

Les amis et connaissances de la famille NIVESSE-CUVELLE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Amélie-Cécile CUVELLE, veuve de Monsieur Eloi-Louis NIVESSE, décédée subitement à Wasquehal, le 28 décembre 1896, dans sa 58e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le jeudi 31 courant, à 10 heures 1|2, en l'église de Wasquehal. — Les Laudes seront chantées le même jour, à 3 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, hameau du Capreau, à 9 h. 3|4.

L'Obit du Mois sera célébré le jeudi 28 janvier 1897, à 10 heures 1|2, en la même église.

Les amis et connaissances des familles Gustave, Edmond, Victor et Charles THÉRY, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Antoine-Théodore-Joseph THÉRY, sénateur, ancien membre de l'Assemblée nationale, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats, juge honoraire, président du Conseil de Fabrique de la paroisse Saint-André, pieusement décédé à Lille, le 28 décembre 1896, dans sa 90e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le jeudi 31 décembre, à midi, en l'église Saint-André. Les Vêpres, Matines et Laudes, seront chantées la veille à cinq heures du soir. L'assemblée à la maison mortuaire, 23, rue *Saint-André, à onze heures trois quarts.* — Des Messes seront célébrées au Maître-Autel de ladite église, le mercredi 6 janvier 1897, pendant toute la matinée; et l'Obit Solennel qui sera chanté le même jour à onze heures (les Laudes à dix heures et demie). — Messieurs les Marguilliers feront chanter un Obit le jeudi 7 janvier, à onze heures, et Messieurs les Confrères du St-Sacrement, *le jeudi 14 janvier, à 8 huit heures.* 15174

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Madame WULVÉRICK, *née Sophie ROUSSEL, décédée à l'âge de 59 ans*, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation d'assister à ses funérailles qui auront lieu le jeudi 31 décembre, à 11 heures, en l'église St-Martin d'Esquermes. L'assemblée, avenue de Dunkerque, 113, à 10 heures 1|2. Inhumation au cimetière de l'Est.

Obit 18 janvier 1897, à 10 h. 1|2.

Les voitures stationneront Grande-Place, à 10 heures. Le car 1 passe au domicile. 42755d

BELGIQUE

Au Sénat. — Le Sénat a abordé mardi la discussion du budget des voies et moyens.

M. le ministre des finances, très nerveux, s'est trouvé aux prises avec les critiques de plusieurs membres du Sénat au sujet du nouveau mode de répartition du fonds communal.

Il a au cours de cette séance offert à deux reprises de céder la place si on persistait à faire à ses projets une opposition dont il s'est plaint amèrement.

Les démocrates chrétiens au pays de Waes. — Mercredi après-midi, le comité directeur du *Christene Volksbond* (le parti démocratique chrétien) du pays de Waes, a tenu une réunion à l'effet de statuer sur deux demandes d'assemblée générale : l'une émanant du *Volksbond* de Lokeren; l'autre de M. Janssens, député de St-Nicolas.

L'assemblée a voté les résolutions suivantes :

I. — D'organiser, au commencement de l'année 1898, sur la question militaire (y compris le service personnel), une consultation au sein de toutes les associations affiliées.

Cette consultation pourra se faire par canton, soit séparément au sein des associations ouvrières, soit, si les statuts le permettent, au sein de toutes les associations affiliées, pourvu que chaque association affiliée puisse exprimer séparément son opinion.

Cette consultation aura lieu sous la surveillance du comité directeur du *Christene Volksbond.*

II. — Emet le vœu de voir toutes les sections de l'alliance électorale catholique organiser une consultation semblable.

III. — En cas de divergence d'opinion au sein des groupes, de faire tout ce qui est possible pour amener une entente, en garantissant toutefois l'autonomie de chaque groupe.

La loi sur la garde-civique. — Nous croyons savoir, *dit l'Escaut*, que lors de la discussion du projet de loi sur la garde civique, l'amendement suivant sera présenté : Les miliciens qui auront tiré un mauvais numéro et qui se font remplacer, devront servir dans la garde civique active jusqu'à leur 30e année. En temps de guerre ou de mobilisation de l'armée, les gardes miliciens seront incorporés dans les régiments de leurs remplaçants.

Le nouveau sénateur de Furnes-Dixmude. — M. Raphaël de Spot a été, en l'absence de candidature opposée à la sienne, proclamé sénateur pour l'arrondissement de Furnes-Dixmude.

La conversion d'une dame juive au catholicisme. — Le *XXe Siècle*, rapporte le bruit « persistant » de la conversion de Mme Montefiore-Lévi, épouse de l'honorable sénateur de Liége.

La châtelaine du Rond-Chêne, dont la bienfaisance et les vertus sont légendaires dans le pays, aurait reçu le baptême le jour de la Noël.

La propagande socialiste en Westflandre. — Le dernier numéro du *Volksrecht* contient des correspondances de Courtrai, Roulers, Wervicq, Ypres, Comines, Ostende, Menin, Mouscron et Bruges.

Nous y voyons que dimanche a été tenu un congrès d'arrondissement à Roulers, *qu'à Ypres une même réunion s'était te*nue huit jours plus tôt et qu'en février prochain le congrès semestriel de la Ligue westflamande sera convoqué à Roulers. Un appel est spécialement adressé aux jeunes gens, pour que partout ils fondent des jeunes gardes qui puissent exercer spécialement leur propagande dans l'armée.

Ostende. — *Une société d'habitations ouvrières.* — On annonce qu'une société pour la construction des habitations *ouvrières, au capital de 50.000 fr., est en voie de formation* à Ostende.

Bruxelles. — *Un père éborgné par son fils.* — Désiré D.... jouait avec son petit garçon âgé de trois ans. L'enfant tenait une fourchette à la main. En gesticulant avec cette fourchette il atteignit son père à l'œil gauche.

La victime, en proie à d'atroces souffrances, dut être conduite à l'hôpital St-Jean, où les médecins constatèrent que l'organe avait été crevé et était irrémédiablement perdu.

Malines. — *Le congrès d'archéologie.* — La session annuelle du Congrès archéologique se tiendra à Malines, les 8, 9, 10 et 11 août prochain.

Cette réunion coincidera avec les fêtes inaugurales de la statue de Van Beneden. Le sculpteur Laguye s'est engagé à terminer le monument de l'illustre savant pour la fin du mois de juin.

La situation à Charleroi. — La fédération des mineurs du bassin de Charleroi a tenu une séance pour discuter la question des salaires. D'après les rapports des délégués au sujet des réponses faites par les directeurs de charbonnages aux demandes d'augmentation des salaires, l'assemblée a constaté un refus unanime d'une augmentation générale; il y a des promesses pour l'avenir, et encore, conditionnellement, ou quelques augmentations partielles et particulières, mais on se borne là.

Quant aux dispositions de leurs syndicats, les délégués annoncent qu'ils sont unanimes à vouloir la grève et qu'ils ont *eu beaucoup de peine* à leur faire prendre patience encore jusqu'au congrès général des mineurs belges qui doit avoir lieu le 10 janvier prochain à la Louvière, chef-lieu du bassin du Centre.

En attendant, la Fédération du bassin de Charleroi a voté à l'unanimité une mesure transitoire, qui consiste à chômer un jour par semaine, mais qui ne sera appliquée que si le congrès l'adopte, sur la proposition des délégués de Charleroi.

Tournai. — *Le monument français.* — Le jury, chargé de juger les quatorze projets présentés au concours du monument français a rendu son arrêt hier mardi. Le projet classé premier est celui portant pour devise *Virtuti honos.* L'auteur est M. Constant Sonneville, architecte à Tournai. M. Sonneville est né à Belœil en 1849; il a fréquenté l'Académie de Lille et étudié ensuite sous la direction de M. l'architecte Carpentier.

C'est lui qui fait les travaux de restauration des clochers de la cathédrale de Tournai. Le projet représente une colonne surmontée d'une statue en bronze de la jeune Belgique tendant une palme vers le Ciel ; au bas du fût se trouve un superbe *bas-relief en bronze représentant un épisode du siège d'Anvers*; au dessous, les neuf écussons en bronze des provinces belges ; la base est en forme de créneaux, en granit, comme, du reste, toute la partie architecturale du monument, lequel se distingue surtout *par la pureté de ligne et un harmonieux ensemble.* Le monument aura 12 m. 50 de hauteur.

Le deuxième prix est accordé au projet représentant : *La victoire planant sur le champ de bataille* et le troisième prix au projet ayant pour devise *Patria* et représentant un épisode de la bataille au sommet d'un monument de pierre bleue et blanche, au pied duquel se trouve une statue de la Belgique tendant une palme aux soldats mourants.

Comme nous l'avons dit, il y avait dans les quatorze œuvres présentées six projets très méritants : aussi la discussion du jury a-t-elle duré une couple d'heures.

Tournai. — Lundi a eu lieu une manifestation de sympathie en l'honneur d'un des plus estimés industriels du Tournaisis, M. Henri Dutoit-Pennel, à l'occasion du 75e anniversaire de son entrée en fonctions comme juge au tribunal de commerce. Ses collègues lui ont offert un superbe bronze de G. Charlier « Le Roctier », fait pour la circonstance par l'éminent sculpteur.

Au banquet, M. E. Isbecque, président du tribunal de commerce, a rappelé la carrière de M. Dutoit comme juge et ancien président; celui-ci, très ému, a vivement remercié ses amis.

M. Dutoit est l'un des principaux maîtres de carrières du bassin calcaire du Tournaisis, très connu à Roubaix où il a beaucoup de relations. *Nous lui adressons toutes nos félicitations.*

— Par suite du nouveau règlement de notre Académie de musique, trois concerts seront dorénavant donnés chaque hiver *par les professeurs et élèves de cet établissement. Le premier* concert aura lieu le 10 janvier, à cinq heures, et s'annonce comme une véritable solennité musicale : l'orchestre et les chœurs mixtes formeront un ensemble de 215 exécutants que, *depuis quelques semaines*, M. Daneau, directeur de l'Académie, style avec ardeur. Le programme, superbe, nous fera entendre des œuvres norwégiennes de Grieg et d'Olsen, un pianiste de talent, M. Delvine, et des œuvres belges.

Tribunal de 1re Instance de Courtrai. — 2e Chambre correctionnelle. — Deschaumes Pierre, ouvrier à Mouscron, pour coups a été condamné à 26 fr.

La même amende plus 50 fr. pour destruction de clôture a été infligée à Martin Arthur, ouvrier de fabrique à Mouscron et Vandenbulcke Julien, exerçant la même profession dans la même ville.

Le tribunal ordonne l'arrestation immédiate de Bruneel Albert, condamné à 2 fois 3 mois plus 15 jours pour vols qualifiés; Dejans Gustave, sans profession, est puni des mêmes peines pour faits identiques.

Le sieur Verhaest, Félix, tisserand, à Menin, se voit octroyer 5 mois de prison et 50 francs d'amende du chef de coups et blessures mais obtient sursis.

Noteboom, Jean-Baptiste, et Bossaert, Désiré, tous deux ouvriers de fabrique à Mouscron sont condamnés pour vol à cinquante francs d'amende avec sursis.

Une peine de 4 mois est infligée à Samyn, Amand, ouvrier à Menin, pour coups.

Au sieur Delmotte la même peine plus une amende de *cinquante francs pour le même fait; le prévenu habite Menin et y* est ouvrier de fabrique.

Aux sieurs Debusschere, d'Halluin, Verhost Henri et Vanlerberghe Léon, tous ouvriers de fabrique à Menin, sont infli*gées des amendes de 50 et 26 f. pour coups.*

Le tribunal acquitte Ackou Hector prévenu du même fait.

DEUXIÈME CHAMBRE CORRECTIONNELLE. — *Coups et blessures.* — Pour ces faits, amendes de 26 francs à Edouard Beuselinck et Désiré Delrue, tous deux tisserands à Halluin. La condamnation est conditionnelle pour ce dernier.

— Un mois de prison pour même délit à Charles Sagaert, marchand de lait à Mouscron.

— Même inculpation vaut 50 francs d'amende à Vergote Camille tisserand à Rolleghem.

— Huit jours de prison et une amende à Camille Bogaert, journalier à Courtrai.

— Venaient ensemble Hector Toye et Georges Dujardin, tous deux journalier à Courtrai. Résultat amende de 26 francs au premier, 15 jours de prison au deuxième.

— Ensemble aussi étaient cités Richard Derlos et Edmond Salembier, ouvriers de fabrique à Reckem. 50 francs d'amende au premier, 15 francs au deuxième. Les deux amendes sont conditionnelles.

Vol. — Cette inculpation attire une amende de 15 francs à Cyrille D'Hellemme, marchand à Mouscron.

— Gustave Vandecasteele, voiturier, Henri Vanneste, tisserand et Constant Maes, ouvrier, tous trois de Courtrai, reçoivent le premier et le dernier 8 jours de prison, le deuxième est acquitté.

Outrage aux mœurs. — Ces faits valent un emprisonnement de 8 jours et une amende à Camille Vermeulen, journalier à Courtrai. Il reçoit en outre 5 francs pour ivresse.

LA REVUE LOCALE DE L'ANNÉE 1896

Cantons de Roubaix et de Lannoy

Une transposition de mot nous a fait dire dans la Revue locale de l'année 1896, parue hier, qu'à la date du 22 janvier dernier un garçon de recettes, Louis Marie, avait disparu avec un sac contenant 445 francs. C'est le sac qui a disparu et Louis Marie a été, ce jour-là, victime d'une escroquerie. Les lecteurs qui connaissent M. Louis Marie avaient certainement déjà fait la rectification.

Février. — 1. M. le docteur Largillière est nommé médecin de l'Hôtel-Dieu. — 2. Remise est faite de la bannière, des diplômes, médailles et couronnes de la société « La Lyre Roubaisienne » *au musée de la ville de Roubaix.* — 3. *Funérailles* à Wattrelos d'Ernest Loucheur, jeune soldat mort à Verdun. — 4. Un commissionnaire est brutalement frappé par un gardien de la paix de Paris, rue de la Gare. — 5. M. l'abbé Paul Reboux *fait une conférence sur la Russie au collège de Roubaix.* — 6. Une bagarre éclate rue de Lannoy. Un garde-champêtre est frappé et blessé par deux conscrits. Une ouvrière est écrasée au passage à niveau du boulevard d'Halluin, par un train de marchandises.

7. De nouveaux incidents sont suscités par les conscrits rue Monge et rue des Champs. — 9. M. Motte, conseiller général, dans une imposante réunion de l'Union Sociale et patriotique, rend compte de son mandat. — 10. Des grèves de tisserands éclatent dans différents établissements. — 12. Découverte d'un cadavre à Wasquehal près du pont de la Masure. — 16. Une invasion est faite à Croix au local de l'Armée du Salut par une quinzaine d'individus. — 17. Mort de M. Dubrueil, ingénieur-architecte à Roubaix. — 18. Un enfant est tué à Croix par le marchepied d'une voiture.

19. Un forgeron, Léon Vanbédéren, tente par deux fois de noyer son amie, Marie Cotman, dans une des pièces d'eau du parc Barbieux. — 21. Arrestation à la gare de Roubaix d'un jeune soldat déserteur du 127e de ligne. — 22. Incendie d'un estaminet rue St-Joseph. Les dégâts sont évalués à 6,000 fr. — Commencement d'incendie rue de la Gare. — 23. Réunion de la section roubaisienne de l'Union démocratique du Nord.

24. Une somme de 2800 francs est volée rue de la Gare au préjudice de M. Piat-Agache. — 29. Une rosace du tramways électrique se rompt à Lannoy et occasionne une panique à la succursale de la Compagnie du Gaz.

Mars. — 1. Une femme et un enfant sont renversés par le tramway rue de Lannoy. — 2. Un ébéniste, Hippolyte Debuigne, est trouvé pendu chez M. Louis Ringeval, cabaretier, «au Bon *Café*», rue du Collège. — 3. *Le syndicat des Négociants en* tissus de Roubaix envoie au président de la commission du budget une lettre de protestation contre l'impôt personnel, global et progressif.

5. L'appareil téléphonique de la mairie de Wattrelos est brûlé par suite d'un contact avec le trolley du car électrique. — 6. Un incendie se déclare rue Decrême dans le magasin de déchets de MM. Watteau frères. Les dégâts s'élèvent à 140000 fr. 9. *Un crime horrible*: Un enfant d'une douzaine d'années est trouvé étranglé dans un jardin à quinze mètres de l'avenue Ampère.

16. La Ruche Roubaisienne procède à la pose de la première pierre d'un groupe de maisons dans le quartier du Haverdi. — 18. Une jeune fille tente de s'empoisonner en absorbant de la teinture d'iode. Un horloger est frappé de huit coups de couteau. — 22. Une grande conférence est faite par M. Urbain Guerin à la Maison des Œuvres sur les conséquences du socialisme.

24. Une grève de tisserands éclate à l'établissement Théodore Vienne, rue du Fontenoy. — 28. Un tisserand, Théodore Vanhelleputte est trouvé pendu dans la cage de son escalier. — 29. Réunion à Croix du comité républicain indépendant. — 31. Découverte d'un cadavre d'une jeune fille dans le canal, à l'écluse du pont du Sartel.

FOOT-BALL ASSOCIATION

Un match au Vélodrome. — Succès de l'équipe roubaisienne. — Un match entre une équipe bruxelloise et le R. C. de Roubaix a été joué au Vélodrome devant un public très nombreux et qui a paru s'intéresser vivement aux diverses phases de la lutte. De frénétiques applaudissements ont accueilli la victoire de nos concitoyens.

Voici maintenant le détail de cette belle rencontre :

Le match des équipes secondes a été joué avec beaucoup de courage et de vigueur par les deux équipes. Le jeu forcément décousu a permis d'apprécier la grande valeur individuelle de quelques équipiers. Dans la première mi-temps Roubaix fait trois buts avec beaucoup de facilité; dès lors la victoire semble acquise. Mais les Bruxellois se ressaisissent et avec beaucoup de courage *arrivent à marquer trois buts ce qui fait match nul.* Les équipiers sont chaudement félicités il est néanmoins nécessaire d'ajouter que l'équipe seconde du Sporting était plutôt une équipe mixte.

*Si Bruxelles a réussi à faire 3 buts dans la deuxième mi-*temps, cela est certainement dû au manque d'entraînement de nos équipiers seconds qui avaient jeté la plus grande partie de leur ardeur pendant la première mi-temps.

A 3 heures 5, le sifflet annonce le coup d'envoi des équipes premières. Un équipier de Roubaix manque à l'appel, mais ses collègues soucieux du public déjà assez nombreux décident de commencer sans lui (cet équipier est du reste arrivé quelques *minutes après, mais il n'en est pas moins très blâmable).*

Immédiatement le jeu devient dur et serré, des passes continuelles, des arrêts francs et coups de pied bien à propos ; Roubaix est presque constamment près du but des Bruxellois et au bout de 20 minutes un but est fait par Roubaix bientôt suivi par un second juste au moment où l'arbitre siffle la mi-temps.

Après cinq minutes de repos, le coup d'envoi de la deuxième mi-temps est donné ; on sent de suite que les Bruxellois se sont ressaisis et ils jouent avec une ardeur et un courage admirables ; aussi approchent-ils plusieurs fois très près du but des Roubaisiens. Mais la défense de ces derniers est admirable et Roubaix parvient à marquer un nouveau but. Les dix dernières minutes du match sont surtout remarquables. De chaque côté, on se prodigue, on joue avec une vitesse incroyable, mais l'heure s'avance et l'arbitre, par ses trois coups de sifflet, met fin à cette émouvante et passionnante lutte en annonçant que le Racing Club Roubaisien est vainqueur par trois buts à rien.

En résumé, belle journée pour les deux équipes du R. C. R. et succès dont elles peuvent être fières. — X...

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

ROUBAIX. — *Avis aux amateurs colombophiles.* — D'après une décision ministérielle en date du 9 décembre 1096, les autorisations délivrées aux amateurs colombophiles *ne seront valables* qu'après avoir été présentées au bureau de l'enregistrement, rue de Lille, 90, pour être soumises au droit de timbre de 1,80.

TOURCOING. — Messieurs les présidents des sociétés colombophiles faisant partie de l'entente, sont prévenus qu'une réunion aura lieu mercredi 30 courant, café de l'Hôtel-de-Ville, à huit heures et demie précises; nous prions les sociétés de bien vouloir prendre note que seuls les présidents seront admis à défaire un mandataire ayant plein pouvoir.

COMBATS DE COQS

ROUBAIX. — Dimanche, 3 janvier, estaminet du Prado, boulevard de Beaurepaire, 178, arrêt du tramway. Un beau 2 de 3 mort pour 50 francs, paires de plaisir à 10 francs contre Alphonse Dussart, dit Calonne. — Mise au parc à 5 heures 1|2. 15154

— Mercredi 30 décembre, un beau 2|3 pour 30 francs et paires de plaisir à 10 francs, aura lieu au Clairon des Zouaves, rue Pellart, 48, contre les grandes sociétés de l'Harnat et les Bou*chers d'Estaimpuis réunies. Mise au parc à 4 h. 1|2* très précises.

HALLUIN. — Vendredi prochain, jour de la nouvelle année, grande partie de coqs au Café du Commerce, place de l'Eglise, tenu par M. Deltour, entre MM. Deleu et Cie de Menin et les Vrais Amateurs d'Halluin. 2 de 3 mort pour 100 francs ; paires de plaisir à 20 francs ; première paire citée pour 30 fr. Mise au parc à 4 heures 1|2 précises.

THEATRE DE ROUBAIX (situé rues Archimède et Richard-Lenoir.) — Direction Mme Vve Gustave DESCHAMPS. — Bureaux à 5 h. 1|2. Rideau à 6 h. 0|0. — Vendredi 1er janvier. — *Le Voyage de Corbillon*, opérette nouvelle en quatre actes. — Le spectacle commencera par : *La Mendiante de Saint-Sulpice*, grand drame nouveau à grand spectacle en cinq actes et dix tableaux.

Argus de la Presse (fondé en 1879). — Pour être sûr de ne pas laisser échapper un journal qui l'aurait nommé, il était abonné à l'*Argus de la Presse*, « qui lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, leur fournit les extraits sur n'importe quel sujet. »

HECTOR MALOT (ZITE, p. 70 et 323).

L'*Argus de la Presse* fournit aux artistes, littérateurs, savants, hommes politiques, tout ce qui paraît sur leur compte dans les journaux et revues du monde entier.

L'*Argus de la Presse* est le collaborateur indiqué de tous ceux qui préparent un ouvrage, étudient une question, s'occupent de statistique, etc., etc.

S'adresser aux bureaux de l'*Argus*, 155, rue Montmartre, Paris. — Téléphone. — L'*Argus* lit 5,000 journaux par jour. 388

HUILE DE FOIE DE MORUE

de Norwège

Provenance directe de Bergen

Sous cachets et bouteilles de la maison Soetenay de Dunkerque. Garantie d'une absolue pureté et d'un goût franc: le litre **3 fr.**; 1|2 litre **2 fr. 25.**

Huile sans cachets, le litre: 2 fr. 50

Pharmacie DELABAERE, 51, *rue d'Inkermann*,

3177 *ROUBAIX* 42550

Un journal illustré pour la famille

LE GLOBE ILLUSTRÉ

3 mois d'essai : 3 fr. — 10 Fr. PAR AN

Paraît en 16 pages tous les **Dimanches**
Peut être lu par tout le monde
Publie les actualités du monde entier
Donne chaque année 2 nos en couleur
Mots et jeux d'esprit
Problèmes de jeux de dames, etc., etc.

On s'abonne, **sans frais**, au bureau du *Journal de Roubaix*, 17, rue Neuve, Roubaix.

Demander comme spécimen le numéro du 27 décembre qui vient de paraître, contre 15 cent.

— Joséphine, d'où vient ce fumet délicieux que vous donnez à vos sauces depuis quelques jours ?

— Madame, c'est que j'emploie maintenant l'excellent beurre pur d'Oostcamp. Auparavant, avec d'autres beurres, il y avait toujours un mauvais mélange de margarine.

Rue du Bois, 13, et dans les dépôts succursales.

AVIS AUX SOCIÉTÉS ET AUX SYNDICATS

Le *Journal de Roubaix* publie toujours *gratuitement* les CONVOCATIONS des syndicats ouvriers comme celles des syndicats patronaux, des mutualités, des sociétés de musique, etc., etc., et en général, de toute association ayant un caractère démocratique, charitable, artistique, et non commercial,

Le *Journal de Roubaix* publie aussi *gratuitement* les avis de *concours, de fêtes, de concerts*..., etc..., DES SOCIÉTÉS QUI LUI CONFIENT L'IMPRESSION DE LEURS AFFICHES, CIRCULAIRES, PROGRAMMES, etc.., etc.

Quand ces affiches, circulaires, programmes, etc..., ne sortent pas de l'Imprimerie du Journal, l'insertion se fait au tarif.

N. — Les avis des associations de propagande anti-chrétienne ne sont pas acceptés.

CARTES DE VISITES

La Librairie du *Journal de Roubaix* offre à ses lecteurs à l'occasion de la nouvelle année :

100 cartes ivoire (typographie)	1,25
100 cartes ivoire (gravure-lithographique)	2,25
100 cartes ivoire deuil (typographie)	2,50
100 cartes ivoire deuil (gravure-lithographique)	3,50
Elle fournit également une jolie boîte contenant 100 cartes imprimées (typog.) et 100 enveloppes pour	1,75
100 cartes ivoire et 100 enveloppes (grav.-li.)	2,75
Même boîte deuil, imprimées (typographie)	3,50
» » » (gravure-lithographique)	4,50

BEAU CHOIX DE PAPIER A LETTRES

Papier blanc	50 feuilles	50 enveloppes			0,60
»	»	25	»	25	0,45
»	couleur	25	»	25	0,50
»	»	50	»	50	0,90

GRAND CHOIX DE

Calendriers, Ephémérides et Almanachs pour sociétés

Double Liége, Triple Liége, du Laboureur, du Soldat, Hachette.

BULLETIN INDUSTRIEL

ET COMMERCIAL

Roubaix-Tourcoing, 30 décembre.

Situation toujours sans intérêt et sans changement.

REVUE DES MARCHÉS

MARCHÉS D'ORIGINE

Montévidéo; 1er décembre.

Laines ; Marché très calme. Ventes de la quinzaine 2500 balles dont environ la moitié pour les Etats-Unis. Les arrivages sont réguliers et notre stock s'élève à environ 18,000 balles. Nous considérons les cours antérieurs comme nominaux et supposons que les détenteurs se décideront aux premiers jours à faire des concessions de prix si les avis de l'Europe restent faibles.

Les peaux de moutons ont continué à être recherchées jusqu'à ces derniers temps où plusieurs acheteurs se sont retirés du marché. Les transactions s'élèvent à environ 1130 balles à la parité des prix antérieurs et notre stock se trouve réduit à 350 balles. Les arrivages sont insignifiants et se composent de qualité inférieure.

Rio-Grande-do-Sul, 1er décembre.

En laines de la nouvelle tonte, les premiers renforts sont attendus prochainement et la qualité est, dit-on, bonne et légère. On n'a, toutefois, pas encore cité d'affaires jusqu'ici, les barraqueiros n'ayant pas encore fait connaître leurs prétentions.

MARCHÉS D'IMPORTATION

Anvers, 30 décembre

(par télégraphe)

En disponible, il a été traité ... balles Australie, .., b. Plata, . b. Cap et ... b. Espagne.

Le Havre, 29 décembre.

(De notre correspondant particulier)

Laines. — Il y a encore eu 260 formant dix filières qui ont été expédiées directement à la consommation.

Le terme a donné lieu, depuis hier, à des affaires suivies, aux prix de la cote qui a été laissée sans changement aujourd'hui.

On a émis ce matin la première filière sur janvier.

A terme on a coté.

250 b. janvier 112,50, 50 b. février 117, 75 b. mars 117, 50 b. avril 117.50, 50 b. mai 118, 50 b. août 119.50, 350 b. décembre 1897 120.

MOUVEMENT MARITIME LAINIER, LINIER ET COTONNIER

Le steamer *Rio-Négro*, est attendu vers le 20 janvier prochain de Montévidéo et de Buenos-Ayres à Dunkerque, porteur des laines de ces deux points pour Roubaix et Tourcoing. Dans les premiers jours de janvier prochain, une série de steamers, venant d'Australie et plusieurs de la Plata sont attendus à Dunkerque, porteurs de laines pour Roubaix et Tourcoing. — Le steamer *Australien*, venant de Sydney, Melbourne et Adelaïde (Australie) porteurs de laines pour Roubaix et Tourcoing, est attendu ces jours-ci à Marseille où il effectuera son transbordement à destination de Dunkerque.

Le steamer anglais *Woolloomooloo*, venant d'Australie avec laines pour Roubaix et Tourcoing, a transbordé ces marchandises sur un petit cargo-boat, faisant la ligne directe sur Dunkerque. — Le steamer anglais *Bellailsa*, venant de Buenos-Ayres avec des laines et diverses marchandises pour Roubaix et Tourcoing, est attendu présentement même à Dunkerque. — Les steamers anglais *Duke-of-Devonshire* et *Australia*, porteurs